

Discours mariage

<"xml encoding="UTF-8?>

....Discours prononcé à l'occasion du mariage de Y..... et 

Traduit par Moulla Nissarhoussen RAJPAR

! Assalamou Alaykoum wa Rahamatoullahi wa Barakatouhou

Je profite de cette admirable occasion qui m'est offerte de la part de nos honorables Dirigeants de cette dynamique Association dénommée AKSIN pour exposer brièvement la philosophie du mariage et traduire les formules récitées lors de cet évènement grandiose,

de me permettre de saluer les respectables invités et membres des familles de nouveaux époux, au nom de l'Association à laquelle je suis fier d'appartenir.

Nous sommes heureux de vous accueillir ici dans l'enceinte de la Mosquée de Moufia et vous souhaitons la bienvenue,

avec tous nos vœux de bonheur, de santé et de succès, baignés de nos sincères félicitations de l'occasion.

« Et, parmi Ses Signes, Il (Allah) a créé de vous, pour vous, des épouses afin que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a, en cela, des preuves pour des gens qui réfléchissent. »

(Sourate 30, Ar Roûm, Les Romains, Verset 21)

« Aucune Institution Islamique n'est aimée par Allah, plus que celle du mariage. »

(Hadith du Saint Prophète saw)

Sur la base de ce Verset du Saint Coran et de la parole de notre cher Prophète (saw), ainsi que
d'autres références,

Le mariage, en plus d'être un instrument de la légalisation religieuse des relations d'homme et femme, est un accord, un contrat sacré qui unit l'existence même du mari et de la femme, reposant sur un amour pleinement humain, c'est-à-dire à la fois sensible et spirituel.

Le mariage n'est, donc, pas un simple transport d'instinct de sentiment, mais aussi et surtout un acte de la volonté libre, destiné à se maintenir et grandir à travers les joies et les douleurs de la vie quotidienne, de sorte qu'ils atteignent ensemble leur perfection humaine.

Le mariage est un amour total, assurant une atmosphère confortable pour le couple qui partage toutes choses, sans réserve, ni calculs égoïstes, un amour fidèle et exclusif, un amour fécond qui ne s'épuise pas dans la communion de deux êtres, mais qui est destiné à se continuer, en suscitant de nouvelles vies.

« Et, donnez aux épouses leur MAHR, de bonne grâce, »

dit le Saint Coran à la Sourate 4 – An Nissà, Les Femmes, et au Verset 4.

MAHR est un mot arabe, difficile à traduire, qui ne signifie ni dot, ni douaire, c'est un cadeau convenable que le garçon s'engage à offrir à sa future épouse, dans le contrat de mariage.

Il ne constitue pas le prix du corps de la femme, ni une récompense pour les services d'entretien de la maison,

mais il manifeste un signe de la sincérité de l'homme dans son amour pour la femme et dans son désir de se marier avec elle.

Le Mahar ou la « dot » montre le respect de l'homme pour sa future moitié.

Je vous traduis, maintenant, la formule du NIKAH ou du mariage :

Le Représentant de la fille prononce en premier :

« Je marie ma cliente N.... (la personne dont je représente) à votre client Y..... sur la base du
Mahar (la dot) déjà fixé. »

Le représentant du garçon répond tout de suite après :

« J'accepte ce mariage pour mon client Y..... (la personne dont je représente) sur la base du
Mahar déjà fixé »

Le Représentant de la fille continue :

« J'unie par alliance matrimoniale ma cliente N.... à votre client Y..... sur la base du Mahar déjà
fixé. »

Et le Représentant du garçon de répondre :

« J'accepte l'alliance matrimoniale pour mon client Y..... sur la base du Mahar déjà fixé. »

Ces formules sont courtes et paraissent légères, mais sont lourdes de sens et de responsabilité, car ils ne sont pas unis seulement devant nous, mais avant de l'être ici sur la terre, ils le sont au ciel, devant le Trône d'Allah, ils sont unis devant Allah.

Comme le « OUI » composé de trois alphabets prononcé devant l'Officier de l'Etat-civil, transforme le statut de l'homme et de la femme, de même le Nikah attribue un caractère sacré à l'union du futur couple sous la coupole de la Miséricorde Divine.

Moulla Nissarhoussen RAJPAR